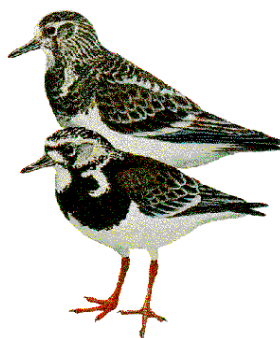


## AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Alien species et X Files
- Monarque de Tahiti
- Oiseaux de Raivavae (Australes)
- Politique et Environnement
- Livres, revues et articles
- Cotisations 2003
- L'oiseau sur la branche



Tourne-pierre à collier  
*Arenaria interpres*

## SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 au local de la **FAPE, 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce** à Papeete :

- 4 AVRIL 2003
- 2 MAI 2003
- 6 JUIN 2003

### Editorial :

En 2003, à côté de la campagne de suivi de la reproduction du Monarque de Tahiti, nous évaluerons la pré-faisabilité d'une réserve protégée pour le Monarque de Tahiti sur une île de l'Archipel de la Société. Nous poursuivrons les actions de contrôle des rats dans les vallées de Fatu Iva pour la protection du Omao et nous réaliserons une deuxième translocation de plusieurs Upe (carpophage des Marquises) à Ua Huka. Par ailleurs nous interviendrons en tant que consultant dans le cadre de l'étude d'impact pour la construction de la piste du futur aéroport de Niau pour évaluer la situation du Koteuteu (martin-chasseur de Niau). Nous mènerons une étude sur le statut du Pahi (martin-chasseur des Marquises) à Tahuata et participerons à une expédition dans les Tuamotu à la recherche du Titi (*Prosobonia cancellata*) et des Tukururu (*Gallicolumbe de la Société*). Il est également prévu de dératifier les îlots à oiseaux de mer des Gambier. Beaucoup de travail en perspective pour de simples bénévoles, alors venez participer avec nous.

## OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

### Ua'au - Fou masqué - *Sula dactylatra*



Yves GENTILHOMME de Rurutu (îles Australes) nous communique : Pendant trois semaines en décembre un grand oiseau pris au départ pour un albatros survolait chaque soir le district de Peva tournant longuement au dessus des quelques habitations.

Il s'est enfin posé sur la plage devant chez Gilbert Versiglioni qui l'a recueilli. Sur les quelques photos de ce bel oiseau pas du tout effarouché par la présence de l'homme, on voit qu'il s'agit d'un fou masqué.

Il était encore présent au même endroit en janvier 2003 et semble revenir tous les soirs sur la même plage (P. ATAI).

Il n'y a aucune mention antérieure aux Australes de cette espèce, par ailleurs peu commune en Polynésie française.

### Bécasseau Sanderling - *Calidris alba*

Un bécasseau Sanderling a été vu par Jean-François BUTAUD le 21 novembre 2002 à Raivavae aux Australes durant la mission « inventaire et valorisation de la biodiversité » mené par la Délégation à la recherche.

Pour sa part Philippe RAUST en a observé :

- Le 26 janvier 2003 à 11H00 à Tubuai, sur la plage qui borde la piste de l'aéroport. Un oiseau s'est envolé à proximité d'un groupe de 17 uriri (chevalier errant - *Heteroscelus incanus*).
- Le 29 janvier 2003 à 17H00 un individu isolé est observé sur la plage qui borde la piste de l'aéroport de Rurutu (Photo ci contre).

Il s'agit d'une première observation de cette espèce sur ces îles. En effet il n'est pas répertorié par Pratt, Bruner et Berrett (1987) aux Australes.

Le bécasseau Sanderling est un migrateur régulier en Polynésie Française, mais il reste rare : J.-C. THIBAUT le signale à Scilly en octobre 1973 et à Maupiti en juin 1973 ; il est présent à Tureia en novembre 1974, à Reao, à Fangataufa et aux Gambier en avril 1974 (LACAN et MOUGIN). On l'a aussi noté à Nuku Hiva en octobre 1921 (QUAYLE) puis en octobre et en novembre 1971 et à Ua Pou en juillet et août 1975 (THIBAUT). Il est observé à Huahine en décembre 1992 par D. MEDWAY et un individu est vu à Tahiti (Teahupoo) par C. MONNET, A. VARNEY et P. RAUST en février 1993. C. BLANVILLAIN et al. L'on noté à Maturai Vavao et Vahanga en octobre 2002.



Photo : Philippe Raust

### Moho - Marouette fuligineuse - *Porzana tabuensis*

A deux reprises, et pour la première fois, Y. GENTILHOMME a pu observer un "moo" (pas de "h" en Rurutu).  
1° Obs.: 13 avril 2002 en compagnie de Lise Lefait du Service du Tourisme sur la piste qui monte au Manureva  
2° Obs. : 27 juillet 2002 vers 10H00 du matin en compagnie d'amis et au même endroit.

"Il a chaque fois traversé la piste pour pénétrer dans une des nombreuses galeries qui minent le talus à cet endroit. Des galeries que je pensais habitées par les rats. Des observations toutefois très furtives mais je ne pense pas faire erreur. Si j'ai pensé au départ à un poussin noir, sa démarche, l'absence de poule aux alentours et l'habitat me confirment que c'est bien un moo."

### Moora oviri - Canard à sourcil - *Anas superciliosa*

Le 16 mai 2002 vers 17H30, Y. GENTILHOMME a vu un canard à sourcils sur le lagon d'Avera (Rurutu) alors que la nuit tombait. C'était la première observation d'un canard en mer pour lui. A Tahiti ils fréquentent régulièrement les eaux de la baie de Port Phaeton.

### Noddi bleu - *Procelsterna coerulea*

Ils ont été observés par Yves GENTILHOMME depuis juin à Paparai (Rurutu). Observé maintenant régulièrement traversant le district de Peva. Ils étaient encore présents le 29 janvier 2003 (P. Raust).

## ALIEN SPECIES (ESPECES ETRANGERES)



### Tisserins (*Ploceus sp.*) par Edgar Deane

En décembre 2002 j'ai repéré 1 tisserin male (livrée jaune) sur un manguier sans feuillage ou presque sur le littoral de l'aéroport de Tahiti-Faaa. Sur l'arbre 4 ou 5 nids avec entrée par le dessous, l'oiseau me semblait monter la garde puisqu'il pourchassait les bulbuls qui parfois se posaient sur l'arbre.

- Jeudi 2 janvier 2003 à 16h00 : Observé 2 mâles (livrée jaune) : le même (mâle 1) sur le manguier et un autre sur un *bureau* voisin, à un moment donné ce qui m'a semblé être une femelle (livrée beige jaune pale sur le ventre et striée de marron sur le dos) est venue se poser sur le manguier et a été pourchassée par le mâle 1.
- Jeudi 9 janvier 2003 à 17h00 - : Toujours 3 oiseaux, cette fois ci les 2 mâles se sont retrouvés sur le manguier, curieusement pas d'affrontement ou de comportement belliqueux comme avec les bulbuls. Un des mâles s'est mis piailler et à frémir des ailes comme font les jeunes qui réclament la becquée.
- Vendredi 17 janvier 2003 à 17h00 - : Toujours 3 oiseaux, toutefois il y a maintenant une dizaine de nids sur le manguier un male étant en



+ GROS GA'UN ZOSTEROP  
+ PETIT GA'UN BULBUL  
OBSERVE 2 MALES LE 2 01 03 (MEME LIVRE)  
LITTORAL AEROPORT



FORME DU NID - GROSSO MODO  
5 NIDS - 1 DELABRES INTACT

pleine construction, nid tout vert du fait de la fraîcheur des brins utilisés par l'oiseau. Certains nids sont délabrés (remarque : il y a un gros nid de guêpes au milieu sans que cela semble perturber les oiseaux. A un moment donné sortie d'un nid (par le dessous) de la femelle (la livrée me semble être plus verdâtre que jaune pâle, peut être à cause du reflet du lagon ?), elle est pourchassée par le mâle qui construisait le nid (distance entre les nids environ 80 à 110 cm), piaillage immédiat dans le *burau* de l'autre mâle. 10 mn plus tard la femelle revient dans son nid ce qui me laisse penser qu'il y a une couvée en route, au vu de la taille du nid il me semble difficile de penser qu'il puisse y avoir plus d'un poussin à la fois.

### Perruches ondulées par Louis Laplane



« En lisant la revue Te Manu, dernier numéro, parvenu à la Dépêche de Tahiti, j'ai constaté que vous portiez un intérêt aux oiseaux en rupture d'habitat, les perruches en particulier.

Je porte à votre connaissance que début novembre, une perruche jaune et verte s'est aventurée familièrement chez nous, à Aute II, côté vallée Hamuta (Pirae - Tahiti). Elle a pris pension trois fois par jour à heures régulières en raison des graines dispensées avec amour et fidélité par mon épouse dans un petit plateau à la disposition des oiseaux, tourterelles et petits vini variés compris.

Depuis le 4 janvier, une perruche bleue et blanche est aussi arrivée chez nous. Je ne sais pas si cette dernière va continuer à venir : c'est encore un peu tôt. Si l'on s'en tient aux comportements anthropomorphiques, je dirais que les deux oiseaux se sont "reconnus". »

## XFILES (OISEAUX MYSTERIEUX)



### Lori nonette (*Vini peruviana*) à Raiatea

Anne GOUNI a vu à Faaroa (Raiatea) un lori nonette. L'oiseau était seul et a rapidement disparu. Cette observation est très surprenante car le lori nonette est considéré comme éteint depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle sur cette île. Il ne survit dans les îles sous le vent qu'à Scilly et Bellinghausen (THIBAUT et HOLYOACK) et a été retrouvé récemment sur Mopelia (Te Manu N° 27).

Quelques hypothèses peuvent expliquer cette observation : il pourrait s'agir d'un oiseau appartenant à une population relique de Raiatea (peu probable), d'un oiseau arrivé par ses propres moyens depuis les atolls de Scilly, Bellinghausen, ou Mopelia (c'est quand même assez loin - 250 km - et contre les vents dominants) ou d'un oiseau introduit par l'homme à Raiatea (d'une des îles ci-dessus) échappé ou relâché sur place.

### Fauvette (*Acrocephalus caffer longirostris*) à Moorea

Thierry ZYSMAN nous a montré une photo, prise par Philippe BACCHET en 1998 ou 1999 (en tout cas après 1995), d'un oiseau qui est indiscutablement une fauvette. Jusque là rien d'extraordinaire, mais quand nous lui avons demandé où avait été pris ce cliché car il voulait savoir de quelle espèce il s'agissait il nous a indiqué que l'oiseau avait été photographié sur l'île de Moorea!

Aucune fauvette n'a plus été vue ni encore moins photographiée sur cette île depuis le milieu des années 1980, à tel point que J.-C. THIBAUT écrivait le Livre rouge des oiseaux menacés des régions françaises d'Outre-mer à son sujet : « déjà peu commune et localisée en 1921 (Expédition WHITNEY), des prospections menées dans toute l'île en 1971-1973 permirent de trouver deux couples dans le domaine d'Opunohu. En juillet 1981 un chanteur fut localisé dans un bois de bambous de la vallée d'Atiha (R. ONNO). Les recherches menées en décembre 1986 et janvier 1987 dans la plupart des vallées, spécialement dans les bois de bambous se sont révélées négatives (I. GUYOT et J.-C. THIBAUT) et l'on doit admettre que cette forme a disparu ».



## SAISON DE REPRODUCTION 2002-2003 DES MONARQUES DE TAHITI

La saison de reproduction des monarques de Tahiti, *Pomarea nigra*, prend fin. Le bilan est le suivant :

Vallée A : le solitaire bagué rouge et le couple en amont de la vallée, perdus lors de la saison de

reproduction 2001-2002 n'ont pas été revus cette année.

Il reste avec certitude en janvier 2003, les oiseaux suivants :

En amont de la vallée, un couple composé d'un individu noir (IN) et d'un individu orange à bec noir (IOBN). Au cours de la saison ce couple a fait plusieurs nids, les a couvés, mais aucun petit n'est né.

En aval de la vallée, un couple composé d'un IN et d'un individu gris (IG). Ce couple n'a fait qu'un seul nid qui a donné naissance à un petit. Malheureusement, il n'a pas survécu à son envol le 23 décembre 2002, jour de fortes pluies.

Vallée B : il reste 2 individus mâles.

Vallée C : en début de saison, il y avait :

Un solitaire noir qui s'est déplacé. Son territoire situé auparavant sur la rive gauche est désormais sur la rive droite difficile d'accès.

Un couple, composé d'un IN et d'un IG, a eu un juvénile. Ce dernier s'est envolé le 30 octobre 2002. Il a été régulièrement entendu sur les hauteurs de la rive droite de leur territoire. Les parents n'ont pas refait de nid.

Vallée D : il s'y distingue 2 zones. La première est accessible alors que la seconde nécessite du matériel d'escalade pour y accéder.

Au niveau de la zone accessible, il y a :

Un solitaire noir.

Un couple de 2 IN qui a donné naissance à un juvénile. Ce dernier s'est installé sur un territoire en aval de celui du solitaire noir.

Un IN a été vu avec 2 individus au plumage orange. 2 hypothèses peuvent être émises : la première, il s'agit d'un couple formé d'un IN et d'un IO qui ont eu un juvénile cette année. La deuxième, 2 juvéniles nés en début de saison de reproductions restent ensemble et l'IN les tolère sur son territoire.

Au niveau de la zone inaccessible, aucune nouvelle recherche n'a pu être entreprise pour des problèmes techniques. Il n'a pas lieu de remettre en cause le nombre de 23 individus identifiés l'année dernière.

En conclusion, la population total des monarques dans les 4 vallées est 40 individus répartis de la façon suivante :

- dans les zones accessibles, 17 individus dont 10 IN, 2 IG, 5 IO (parmi lesquels 2 sont nés avec certitude cette année),
- dans la zone inaccessible de la vallée D, 23 individus.

Parmi les 17 individus régulièrement observés cette année, il n'y a que 4 couples qui ont donné naissance seulement à 2 jeunes. Ces faibles résultats sont probablement dus aux conditions météorologiques particulière cette année : la saison sèche s'est poursuivie jusqu'au mois de novembre et les pluies à partir de ce moment là ont été très importantes.

Anne Gounni

## COMPRENDRE LE DECLIN DU MONARQUE DE TAHITI

Thibault, J.-C., Martin, J.-L., Penloup, A. & Meyer, J.-Y. 2002. Understanding the Decline and Extinction of Monarchs (Aves) in Polynesian Islands. *Biological Conservation* 108: 161-174. Le tiré à part peut être obtenu à l'adresse courriel suivante : jnclthibault@aol.com

**Résumé.** Comprendre le déclin et l'extinction des espèces est devenu primordial pour la biologie de la conservation. Les cinq espèces de monarques du genre *Pomarea*, endémique au Pacifique sud-est, sont toutes inscrites comme menacées. Les mammifères et les oiseaux introduits sont soupçonnés comme étant responsables de leur diminution. Dans cet article, nous analysons la répartition passée et actuelle, à la fois des monarques et des animaux introduits. Il n'apparaît pas de relation entre la présence du Rat polynésien (*Rattus exulans*) et la répartition des monarques. Il y a une relation significative entre l'arrivée du Rat noir (*Rattus rattus*) et le déclin des populations de monarques. L'extinction des monarques a tendance à prendre davantage de temps sur les plus grandes îles que sur les plus petites. Sur les îles où les rats noirs sont absents, les monarques se maintiennent, même là où les forêts naturelles ont diminué de plus de 75%. Après qu'une île a été colonisée par les rats noirs, le nombre des couples de monarques

accompagnés de jeunes diminue fortement. Des œufs, placés dans des nids artificiels installés dans des sites utilisés par les monarques, furent prédatés seulement par les rats noirs. Aucun œuf ne fut prédaté par des rats polynésiens (*Rattus exulans*), ni par des oiseaux introduits. Les nids de monarques sont placés sur des branches horizontales dans la canopée, étant plus accessible que les nids des fauveltes de Polynésie (*Acrocephalus caffer*), une espèce localement encore abondante (aux îles Marquises). Les nids des fauveltes sont placés sur des branches verticales près du sommet des arbres. Ces travaux de terrain suggèrent que la prédation des nids par les rats noirs est la principale cause de déclin des monarques. Cependant, des observations d'agression directe de monarques de Tahiti adultes par des bulbuls cul-rouge (*Pycnonotus cafer*), spécialement pendant que les monarques élèvent leurs jeunes, suggère que les oiseaux introduits pourraient accélérer le déclin de populations de monarques déjà fragilisées par les rats noirs. Nous

discutons des implications de ces observations pour la conservation des monarches.

Les oiseaux du genre *Pomarea* sont apparentés à la famille des Monarchidae dont les représentants habitent l'Afrique, l'Asie et l'Australasie. Ce sont des monarches qu'il convient de distinguer des gobe-mouches, famille des Muscicapidae, proches des merles et des grives. Ce travail fait suite à une synthèse sur le statut des monarches de Polynésie

française parue dans la revue *Oryx* (voir *Te Manu* n°34, 2001). Une synthèse sur l'histoire évolutive des monarches amenant à faire une révision taxonomique des formes éteintes et actuelles des îles Marquises sera prochainement publiée. Tous ces travaux ont été réalisés pour la Société d'Ornithologie de Polynésie (contrat du Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social de la Polynésie française).

JCT

## OISEAUX DE RAIVAVAE (AUSTRALES)

Dans le cadre du programme de recherche « inventaire et valorisation de la biodiversité » mené par la Délégation à la recherche, une mission pluridisciplinaire s'est déroulée du 18 novembre au 18 décembre 2002 à Raivavae « contrat de développement Etat-Territoire 2000-2003 ». Elle a permis, entre autres, de réaliser un travail sur les oiseaux de cette île rarement visitée par les vertébristes.

La rareté des espèces d'oiseaux terrestres reproducteurs à Raivavae, notamment l'absence de ptilope, de perruche, de martin-chasseur ou de fauvette, est suspecte et l'on est tenté de l'interpréter comme le résultat d'extinctions intervenues aux 18 et 19<sup>ème</sup> siècles, ou précédemment. Cette opinion est renforcée quand on replace l'avifaune de Raivavae dans le contexte des îles du sud de la Polynésie, depuis Mangaia aux Cook du sud à l'île Henderson dans le groupe Pitcairn. En revanche, Raivavae possède encore un assemblage exceptionnel d'oiseaux marins. Avec 14 espèces reproductrices, actuellement ou dans un passé proche (huit procellariens, deux paille-en-queue et quatre sternes), l'île possède un des peuplements en oiseaux marins les plus riches de Polynésie. A titre d'exemple, les îles Gambier et Rapa possèdent respectivement 14 et 11 espèces. Malgré la présence d'un quai depuis plus de 25 ans, il semble que le rat noir soit absent de l'île (voir encart), élément positif notamment pour les procellariens.

En revanche, trois éléments portent préjudice aux oiseaux marins :

- la présence de chats harets qui se nourrissent au moins de pétrels, mais probablement également d'autres espèces ; leur prélèvement est peut-être important,
- la mise à feu régulière de pentes recouvertes de fougères ; l'ouverture de la végétation peut faciliter la fréquentation des chats dans les sites de reproduction. Il est également possible que des sites de nids soient détruits par le feu,
- Enfin, les raivavae ont l'habitude d'aller chercher des poussins de puffins fouquet en mars avant leur envol (stade où les oiseaux sont gras) ; il semble que cette pratique décline, mais il ne faudrait pas qu'elle soit entretenue sous prétexte de maintenir des traditions. D'autres espèces que les puffins fouquet peuvent en souffrir ; rappelons que deux espèces de pétrels reproductrices sur l'île sont classées dans la catégorie "vulnérable" par BirdLife International.

Liste des oiseaux de Raivavae [compilée avec les observations réalisées en 2002 et les informations recueillies par la Whitney South Sea Expedition en 1921-22 (journal de Ernst Quayle), François Lacan (en 1968), Julia et Roland Seitre (en 1989), Phil Bruner (en 1985), Gerald McCormack (en 1992) et Alain Guillemont (en 1993)].

- **Pétrel de Tahiti** *Pterodroma rostrata* : reproducteur possible, mais certainement localisé.
- **Pétrel de Kermadec** *Pterodroma neglecta* : reproducteur probable dont l'extinction récente à Raivavae n'est pas à exclure.
- **Pétrel de Hérald** *Pterodroma arminjoniana* : reproducteur en nombre limité.
- **Pétrel de Murphy** *Pterodroma ultima* : reproducteur en nombre limité.
- **Pétrel à ailes blanches** cf. *Pterodroma leucoptera* forme indéterminée : reproducteur en nombre limité.
- **Puffin fouquet** *Puffinus pacificus* : reproducteur localisé.
- **Puffin de la Nativité** *Puffinus nativitatis* : reproducteur très localisé.
- **Puffin d'Audubon** cf. *Puffinus lherminieri* : reproducteur probable, très localisé.
- **Paille en queue à brins rouges** *Phaethon rubricauda* : reproducteur assez bien représenté.
- **Paille en queue à brins blanc** *Phaethon lepturus* : reproducteur assez bien représenté.
- **Fou à pieds rouges** *Sula sula* : visiteur régulier.
- **Fou brun** *Sula leucogaster* : visiteur régulier.



- **Grande Frégate** *Fregata minor* : stationne en permanence sur l'île, mais ne semble pas se reproduire.
- **Aigrette des récifs** *Egretta sacra* : reproducteur sédentaire assez bien représenté.
- **Canard à sourcils** *Anas superciliosa* : reproducteur localisé.
- **Coq bankhiva** *Gallus gallus* : présent à l'état marron.
- **Marouette fuligineuse** *Porzana tabuensis* : reproducteur localisé.
- **Pluvier fauve** *Pluvialis fulva* : hivernant probablement régulier, mais en nombre limité.
- **Courlis d'Alaska** *Numenius tahitiensis* : visiteur probablement régulier, mais avec un effectif très limité.
- **Chevalier errant** *Heteroscelus incanus* : visiteur, probablement toute l'année.
- **Tournepiere à collier** *Arenaria interpres* : visiteur peut-être régulier.
- **Bécasseau sanderling** *Calidris alba* : visiteur peut-être régulier.
- **Sterne huppée** *Sterna bergii* : visiteur irrégulier.
- **Sterne fuligineuse** *Sterna fuscata* : visiteur sans doute régulier.
- **Noddi bleu** *Procelsterna cerulea* : reproducteur en nombre limité.
- **Noddi brun** *Anous stolidus* : reproducteur bien représenté.
- **Noddi noir** *Anous tenuirostris* : reproducteur bien représenté.
- **Sterne blanche** *Gygis alba* : reproducteur bien représenté.
- **Coucou de Nouvelle-Zélande** *Urodynamis taitensis* : visiteur, probablement toute l'année.
- **Zosterops à poitrine grise** *Zosterops lateralis* : il a colonisé l'île entre 1968 et 1985. Très commun.
- **Munie à gorge brune** *Lonchura castaneothorax* : statut incertain ; plusieurs individus observés en 2002.

### Les rats de Raivavae

Connaître quelles espèces de rats sont présentes dans les îles est essentiel pour la conservation de l'avifaune, compte tenu des conséquences dramatiques que peut générer leur présence. Pour capturer les rats nous avons utilisé cinq ratières pliantes (29x10x10 cm) en grillage galvanisé (firme TBS) disposées en série par périodes de 3 à 5 jours dans cinq localités. Les appâts utilisés étaient des morceaux de coprah. Une nuit-piège correspond à un piège tendu durant une nuit. Les cinq sites de piégeage étaient sur le littoral. Au total nous avons effectué 95 nuit-pièges avec un taux de capture nul à Anatonu (habitations) et à Rairua (proximité du quai) et un taux de capture faible (0.02%) à Vaiuru dans les plantations et en bordure de végétation secondaire. C'est à la décharge qu'il était le plus élevé (27%). La seule espèce capturée était le rat polynésien (*Rattus exulans*).

A l'issue de ce séjour, il apparaît que le rat polynésien a été la seule espèce capturée et observée. Il était présent sur l'île principale et sur certains îlots. Sur l'île principale, la densité était faible, peut-être en relation avec des ressources alimentaires limitées (faible superficie et mauvais état de la cocoteraie). Présent sur le littoral et dans l'intérieur, y compris sur la chaîne centrale. Construit il y a plus de 25 ans, le quai permet aux caboteurs de toucher l'île et d'y débarquer directement toutes sortes de matériaux dans lesquels les rats pourraient se cacher, mais il semble bien que le rat noir (*Rattus rattus*) soit absent. Il existe cependant une mention de rat surmulot (*R. norvegicus*) capturé avec des tapettes lors d'un séjour de deux jours en juin 2002, indiquant également " *Les habitants de Raivavae connaissent deux espèces de rats de grande taille dont une possédant une grande queue qui correspond à la description du rat noir...* " (C. Blanvillain in *Manu* n°41, 2002). Cependant, tous les témoignages que nous avons recueillis, y compris ceux des agents du Service du Développement Rural, mentionnaient une seule espèce de rat de petite taille (*iore* ou *souris*).

Il est évident que cette situation est fragile et il conviendrait de prévenir l'arrivée éventuelle du rat noir en posant des postes permanents d'appâts empoisonnés, près du quai à Rairua. Dans le cadre d'une politique de translocation de formes d'oiseaux terrestres endémiques habitant une seule île, Raivavae pourrait être retenue, au même titre que Rimatara.

Jean-Claude Thibault (Jnclthibault@aol.com)

## ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE OU POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Décret n° 2002-1159 du 6 septembre 2002 relatif aux associations agréées de protection de l'environnement en Polynésie Française, modifiant le code rural, a été promulgué en Polynésie Française par le haut-commissaire de la République par arrêté N° 566 DRCL du 25 septembre 2002, paru au Journal Officiel de la Polynésie Française du 3 octobre 2002 (pp 2380-2382).

Il permet aux associations agréées de se porter partie civile et de demander des dommages et intérêt en cas d'action en justice. La S.O.P. envisage de demander cet agrément aux autorités de l'Etat.

Mais ce décret énonce à l'article R 264-6 que le modèle de demande d'agrément est fixé par arrêté du ministre chargé de l'environnement et du ministre chargé de l'outre-mer.

Nous avons donc demandé aux deux ministres de nous faire connaître si ils ont prévu la rédaction de cet arrêté et du modèle de demande dans des délais rapprochés.

Il serait en effet dommageable que l'application du décret n° 2002-1159, longtemps attendu par les associations de protection de l'environnement de Polynésie Française et plus particulièrement par la notre, ne puisse être effective par l'absence de ce modèle de demande d'agrément.

Mme Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, nous a répondu le 8 janvier 2003 :



J'ai bien reçu votre lettre du 9 novembre dernier et vous en remercie. Je vous confirme que le décret n° 2002-1159 du 6 septembre 2002 relatif à l'agrément et à l'action en justice des associations de protection de l'environnement en Polynésie Française et modifiant le Code prévoit effectivement que le modèle de demande d'agrément est fixé par arrêté du ministre chargé de l'environnement et du ministre chargé de l'outre-mer (article R. 264-6 nouveau du code rural).

En concertation avec le ministre chargé de l'outre-mer, un projet de formulaire et de notice explicative ont été rédigés. Ils ont été transmis à la Commission pour les simplifications administratives qui les a homologués le 17 octobre 2002.

Le projet de formulaire doit à présent faire l'objet d'un arrêté conjoint des deux ministres concernés. Cet arrêté, une fois signé, sera publié au journal officiel de la République française et au journal officiel de la Polynésie française.

Je ne manquerais pas de vous tenir au courant de l'état d'avancement de la procédure, qui devrait être assez rapide à présent.

Il ne reste plus qu'à espérer que cette procédure sera arrivée à son terme avant la prochaine visite du ministre en Polynésie française vers avril ou mai 2003.

## RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Bruno SANDRAS, ministre de l'Environnement (et de la ville) a aimablement reçu une délégation de la S.O.P. "Manu" le décembre 2002.

Nous lui avons exposé les buts de "MANU" et les actions que nous menons en collaboration avec divers partenaires locaux (dont le MEN) et extérieurs.

Il nous a rappelé que le Président Sénateur a érigé la protection de l'environnement au rang des priorités d'action du gouvernement et doublé en 2003 les

moyens mis à la disposition de son ministère.

Pour ce qui concerne MANU le ministère continuera à soutenir nos programmes prioritaires (*Pomarea nigra*, *Pomarea whitneyi*, *Ducula galeata* et *Gallacolumba erythroptera*).

Nous avons exprimé l'absolue nécessité pour le gouvernement de remplir pleinement son rôle en matière de mise en place et de gestion des réserves naturelles. Enfin nous avons demandé dans quelle mesure le ministère pouvait mettre à notre disposition un local et du personnel permanent.

## LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **WORLD BIRDWATCH**, Volume 24, Number 4, December 2002. Revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais)
- **Le Cagou**, N° 23 Novembre 2002. Bulletin trimestriel de la Société Calédonienne d'Ornithologie (S.C.O.).
- **FOREST & BIRD**, Number 307 ; February 2003 (en anglais)
- **Parrot Society of Australia news**. Mar/Apr 2002. contient un article de Mark Ziembicki : Jewels lost in an Ocean. The plight of the vini lorikeets of the South Pacific Ocean.
- **IUCN Guidelines for the Placement of Confiscated Animals**. Prepared by the IUCN/SCC Re-introduction Specialist Group.

- Jean-Claude Thibault, Jean-Louis Martin, Aura Penloup, Jean Yves Meyer : Understanding the decline and extinction of monarchs (Aves) in Polynesian Islands. Biological Conservation 108 (2002) 161-174.
- Mayr, E. & Diamond, J. 2001. The birds of Northern Melanesia. Speciation, Ecology, and Biogeography. Oxford University Press. 00£
- Scott, J.M., S. Conant, & Van Riper, III Editors. 2001. Evolution, ecology, conservation, and management of Hawaiian birds : a vanishing avifauna. Studies in Avian Biology N° 22. 29 U.S. \$

Ces deux derniers ouvrages sont importants pour tous ceux qui s'intéressent aux oiseaux du Pacifique. Ils diffèrent considérablement dans leurs objectifs et leur conception. Le premier est le fruit de plusieurs décennies de réflexions sur la spéciation et la répartition des oiseaux de Mélanésie, en particulier des îles Salomon. Le second est une réunion d'articles faisant le point sur la biologie, la répartition et la conservation de l'avifaune des îles Hawaii ; plusieurs ouvrages sur ce sujet l'avaient précédé il y a quelques années.

Ernst Mayr est le principal promoteur de la théorie néo-darwinienne de l'évolution, en s'appuyant essentiellement sur les oiseaux qu'il a étudiés dans tous les archipels du Pacifique. Jared Diamond, ornithologue, anthropologue, physiologiste...s'intéresse à beaucoup d'aspects de la biologie humaine et animale ; il a réalisé également de nombreuses expéditions en Mélanésie. En étudiant 195 espèces sur 76 îles, les deux auteurs nous présentent une synthèse magistrale sur la taxonomie, les voies de colonisation et les modes de spéciation des oiseaux des îles du nord de la Mélanésie.

L'ouvrage sur les oiseaux de Hawaii comprend 37 articles signés par 78 auteurs. Des articles sur l'origine et la biogéographie, nous rappellent que les oiseaux de Hawaii ont une origine essentiellement nord-américaine et que l'archipel doit son rattachement à la région polynésienne, davantage par l'origine de son peuplement humain que par sa faune ! D'autres articles sur les effectifs et les répartitions, les élevages en captivité, la biologie d'espèces endémiques, les conséquences de la prédation, le bienfait de bases militaires...nous présentent un panorama complet de l'avifaune de Hawaii sous l'angle de la conservation.

## ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre engagement pour la protection des oiseaux endémiques de Polynésie n'oubliez pas de renouveler votre adhésion à la S.O.P. pour l'année 2003. Vous pouvez nous adresser votre cotisation sous enveloppe à notre Boite Postale ou nous la porter lors d'une réunion du bureau. Elle reste fixée à **5000 F CFP pour les membres actifs** ( ou 45 € - 45 \$) et à **500 F CFP pour les scolaires**. Nous étions **71** membres à jour de nos cotisations en 2002, mais avons besoin d'être encore plus nombreux pour mieux faire entendre notre voix et porter notre message auprès des autorités, aussi nous comptons sur vous pour intéresser le maximum de personnes à notre action et les faire adhérer à l'association; A cet effet vous pouvez utiliser le bulletin ci joint.

### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION

NOM : .....  
 PRENOM : .....  
 PROFESSION : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

Je, soussigné, désire :

- adhérer à la Société d'Ornithologie de Polynésie ;  
 renouveler ma cotisation.

SIGNATURE :

Bulletin d'adhésion à retourner à la S.O.P., BP 21 098 Papeete, TAHITI, Polynésie française, accompagné de votre cotisation annuelle (chèque ou virement à la Banque **SOCREDO** compte **70031300000**)



# L'OISEAU SUR LA BRANCHE

## MUNIE A GORGE BRUNE

VINI

*Lonchura castaneothorax*

Chestnut-breasted Mannikin

### Aspect et Couleur

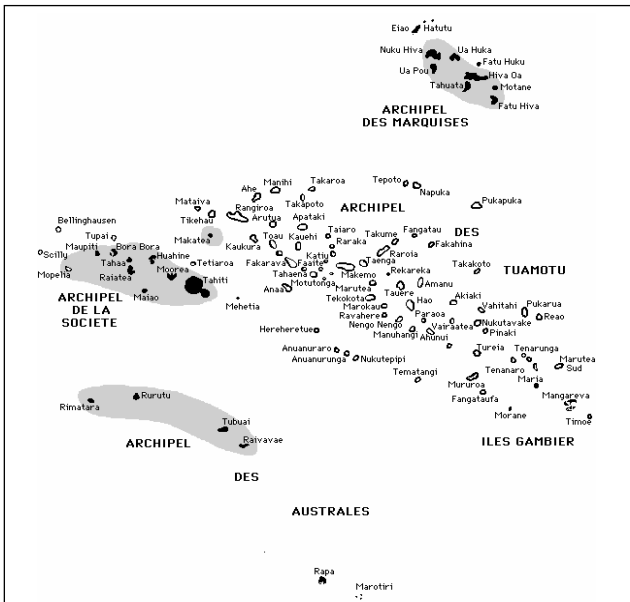
Mâle : passereau brunâtre avec une tête noire, front et calotte grise et gros bec gris. Poitrine brune séparée de l'abdomen blanc par une barre noire épaisse. Croupion et queue bruns dorés. Taille 12 centimètres.

Femelle : plus pâle. Taille 10-11,5 centimètres.

Juvénile : Bec sombre; brun olive dessus, chamois dessous.



### Répartition et Abondance



Originaire de Nouvelle-Guinée et d'Australie (Nord et côte orientale jusqu'à Sydney) d'où elle a été introduite en Polynésie française à la fin du 19ème siècle, elle est présente dans tous les archipels et de nombreuses îles.

On la rencontre à Tahiti (répandue), Moorea, Maïao et aux îles sous le vent (Huahine, Raiatea, Tahaa, Bora Bora, Maupiti et Mopelia).

Aux Marquises on la trouve dans toutes les îles habitées (Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huka, Hiva Oa, Tahuata et Fatu Iva) et à Motane.

Présent dans toutes les îles habitées des Australes sauf à Rapa.

L'oiseau est plus rare aux Tuamotu où il existe au moins à Makatea.

### Habitat et Nourriture

la munie fréquente les jardins, les prairies, les pentes des collines à fougères des îles hautes et les zones sèches et en friches (cocoteraies et feo). On la rencontre jusqu'à 700-800 m d'altitude

Elle se nourrit des graines de graminées herbacées (*Melinis*) qu'il attrape avec ses pattes et cueille avec son bec.

### Comportement

Cri clair comme "teet ou tit" en contact.

Chant : Longue phrase (12 secondes) de quatre segments espacés : clics, notes dures en deux séries, sifflement à la fin.

Se rassemble en grandes bandes de parfois plus de 50 individus.

### Reproduction

Nid volumineux, ovale, avec une entrée latérale, composé d'herbes sèches entrelacées, et garni de brins plus fins ; placé dans un buisson bas, dans une grande touffe d'herbe, ou parmi les mauvaises herbes en croissance.

Les oiseaux se reproduisent d'avril à septembre en Australie et probablement toute l'année en Polynésie française. Le nid est une construction élaborée avec une entrée latérale basse où sont pondus de quatre à huit oeufs blancs.

L'incubation par les deux parents dure 14 jours. Les jeunes s'envolent vers 21 jours.